



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 3 avril 2020

### Coronavirus : point de situation dans les établissements médico-sociaux de la région

Depuis le 28 mars, un dispositif spécifique de signalement a été mis en place afin que les établissements médico-sociaux (notamment les EHPAD) puissent déclarer les cas de Covid-19 (cas positifs et cas possibles) et le nombre de décès liés au Covid-19 constatés.

**Ce dispositif monte progressivement en charge et il est important de prendre en compte le fait que l'ensemble des établissements n'a pas encore réalisé la totalité des remontées des cas et des décès.**

Sous cette réserve, à ce jour et au regard des informations transmises par les **159 établissements médico-sociaux de la région Centre-Val de Loire** qui ont fait remonter leurs données, le constat est le suivant :

- **780 résidents malades**, dont 160 résidents confirmés Covid19 et 620 cas possibles ;
- **47 décès de résidents :**
  - **33 personnes sont décédées dans leur établissement d'accueil** (5 dans le Cher, 6 en Eure-et-Loir, 9 dans l'Indre, 2 en Indre-et-Loire, 6 en Loir-et-Cher, 5 dans le Loiret) ;
  - **14 personnes sont décédées à l'hôpital** (NB : ces décès sont déjà répertoriés dans le nombre de décès à l'hôpital figurant au bulletin quotidien publié par l'agence quotidiennement à 20h).

L'ARS Centre-Val de Loire demeure extrêmement attentive à la situation dans l'ensemble des établissements de la région et pour les personnes âgées qui y sont accueillies. L'agence accompagne les établissements au regard des situations constatées et veille à la bonne diffusion des préconisations nécessaires, en direction des résidents, de leurs familles et des personnels.

L'ARS Centre-Val de Loire salue en ces jours difficiles le travail remarquable des professionnels de santé et administratifs dans ces structures pour le bien-être des résidents.

**Contact presse :**

*Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet*

Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / [ars-cvl-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-cvl-presse@ars.sante.fr)